

Joseph Yvon THÉRIAULT. L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires. Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 323 p., bibliogr.

Claude Bariteau

Volume 20, Number 2, 1996

Algérie. Aux marges du religieux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/015427ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/015427ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bariteau, C. (1996). Review of [Joseph Yvon THÉRIAULT. L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires. Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 323 p., bibliogr.] *Anthropologie et Sociétés*, 20(2), 174–178. <https://doi.org/10.7202/015427ar>

même, il paraît abusif de postuler que des pratiques culturelles propres aux Créoles du XX^e siècle sont des survivances directes de la période antérieure (p. 114). Ce type d'explication ne tient pas compte des changements dramatiques vécus dans la région de 1930 à 1950. Alors qu'ils invoquent l'importance de classe pour la compréhension de la culture, les auteurs n'intègrent pas dans leur analyse de la culture créole les effets de la polarisation économique de ce groupe.

Ces réserves n'altèrent pas l'importance de la contribution de cet ouvrage à la compréhension du passé des Franco-louisianais et du Sud états-unien. En allant au-delà de l'ethnicité et de la race dans la discussion des différences sociales en Louisiane, il constitue un apport appréciable. Lucide et bien organisé, il est utile aux spécialistes et accessible aux non-initiés.

Marc David
Department of Anthropology
University of North Carolina at Chapel Hill

Joseph Yvon THÉRIAULT, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 323 p., bibliogr.

Cet ouvrage regroupe une douzaine d'essais de l'auteur. Écrits entre 1980 et 1995, ils furent publiés, sauf septième, dans diverses revues canadiennes. Ils traitent de la problématique identitaire des Acadiens et de certaines minorités francophones hors Québec aux prises avec les défis que pose la phase actuelle de la modernité. Ils sont campés théoriquement à l'aide d'auteurs contemporains qui se sont penchés sur la crise identitaire que traversent les pays occidentaux : Barth, Habermas, Lefort, Lipovetsky, Lyotard, Melluci, Rosanvallon, Taylor, Touraine, Wiewiorka, etc. Il en découle un brassage constamment renouvelé des objets d'étude qui dynamise la démonstration. On est donc en présence, comme le signale l'auteur, d'un « effort intellectuel qui s'appuie sur l'outillage conceptuel des sciences humaines pour saisir la dynamique identitaire à l'œuvre au sein de ces communautés » (p. 21).

Dans la mise en forme de ce livre, Thériault a eu l'heureuse idée de sélectionner, parmi ses essais, ceux qui abordent l'un des cinq grands thèmes qu'il a définis comme autant de facettes significatives pour comprendre la crise identitaire : 1) identité et politique ; 2) identité et individualisme ; 3) identité et droit ; 4) identité et démocratie économique ; 5) identité ethnique et identité nationale. Un court texte introduit chacun de ces thèmes, ce qui donne à l'ouvrage une cohérence d'ensemble et permet une présentation claire des idées qui sont développées. Une conclusion remet en contexte la problématique identitaire des communautés étudiées sous l'angle des exigences propres à la démocratie.

De ces douze essais, au moins sept concernent plus particulièrement les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Les autres ont trait à la francophonie canadienne hors Québec ou, de façon plus générale, aux minorités culturelles. En fermant ce

livre, j'ai eu la conviction d'être en présence d'un regard original, complexe, décapant et lourd de conséquences pour les populations concernées. Ces essais politiques, comme les qualifie Thériault, me sont depuis apparus comme un détour obligé pour comprendre l'ampleur des défis qui attendent les francophonies canadiennes localisées à l'est et à l'ouest du Québec. Je pense, entre autres, aux chapitres trois et dix.

Avec ces essais, Joseph Yvon Thériault révèle l'angoisse identitaire des communautés étudiées, en particulier celle des Acadiens. Je dirais même qu'il fait sienne cette angoisse tellement il cherche « [c]omment éviter l'érosion de leur capacité historique d'action collective » (p. 217). Érosion, somme toute, qui gruge, année après année, les fonctions de « la gérance de leur réalité comme société » (p. 217) et, de ce fait, contribue directement à annihiler toute profondeur nationale dans la mesure où leur champ politique, hier porteur de l'affirmation identitaire, s'est transformé en peau de chagrin.

Telle est la thèse de Thériault. Son argumentation repose sur la lecture qu'il fait de la construction de l'idéologie nationale en Acadie, sur sa connaissance approfondie de la société acadienne du Nouveau-Brunswick, sur celle qu'il a des francophonies à l'ouest du Québec et sur sa conception de l'historicité. Ce dernier point est très important. Je m'y arrêterai.

Pour Thériault, l'historicité n'implique pas nécessairement « l'existence d'un projet politique collectif mais plutôt [...] la conscience et la capacité de faire sa propre histoire » (p. 255, renvoi numéro 8). Elle n'est donc pas uniquement le fait d'un État-nation. L'historicité peut aussi être le produit d'une nation-culture, c'est-à-dire d'une communauté de destin qui s'exprime à l'intérieur d'un État-nation reconnu sur la scène internationale. Pour l'auteur, en cette matière, il est question de niveau et de densité organisationnelle. Entre la nation politique et l'ethnie, il existerait des communautés qui, bien que minoritaires et s'exprimant dans la logique ethnique, participent de la logique nationale parce qu'elles possèdent plusieurs traits associés à la nation moderne, notamment un territoire, une langue, une histoire, une culture, des institutions, etc. Plusieurs auteurs, la plupart culturalistes, partagent cette idée. Elle conduit à définir ces communautés comme étant de type nationalitaire.

La communauté acadienne se serait ainsi développée à partir des années 1860, peu après la francisation du clergé et la structuration en réseau des paroisses acadiennes. C'est alors que « le mouvement national acadien réussit à acadianiser la direction régionale de l'Église (essentiellement par la nomination d'évêques acadiens) et à se doter d'institutions, principalement des collèges et des couvents, capables d'assumer la reproduction de cet univers » (p. 231). De là, toute la scolarisation et les soins de santé furent bientôt sous contrôle acadien via le réseau des paroisses. Mieux, des institutions économiques, les coopératives, vinrent renforcer le tout dans les années 1940-1950.

Les réformes Robichaud, tout au début des années 1960, ont fissuré de toutes parts ce dispositif institutionnel. Elles ont sonné le glas de l'acadianité. Aussi, pour Thériault, cette acadianité ne pourra-t-elle désormais se perpétuer que grâce à

l'abandon du cadre politico-institutionnel actuel. Pour ce sociologue, il faut recréer des groupes de base, de nouvelles solidarités, de nouveaux lieux de pouvoirs. En quelque sorte, épaissir à nouveau le social. Cela fait, alors, mais seulement alors, « se posera la question d'un cadre politico-institutionnel » (p. 72). Pas avant. Et ce cadre, par définition, implique un nouveau projet politique émanant, cette fois, de la base. En d'autres termes, pour Thériault, « il reste [...] que la seule voie pour atteindre le niveau d'historicité que beaucoup souhaitent, pour éviter la folklorisation que l'Acadie active du Nouveau-Brunswick refuse toujours, que la seule voie donc est politique : c'est-à-dire unifier à travers la délibération politique, et non plus par le mythe fondateur, les multiples pratiques éparées et fragmentées » (p. 241).

Thériault place la barre très haut. Ce n'est pas d'un petit chantier qu'il s'agit. Tout doit être défait et refait en l'absence d'un quelconque espace politique étatique puisque c'est précisément cet espace qui a engendré la dérive actuelle. À cette fin, un retour à la case initiale, c'est-à-dire à la situation qui prévalait avant 1960, serait nécessaire afin de constituer, sur des bases nouvelles, une « société démocratique où le vivre ensemble serait le résultat d'une libre discussion émanant de solidarités actives, et non le résultat de stratégies imposées par des appareils » (p. 70).

Évoquer un tel chantier, n'est-ce pas inviter à un repli dans la « réserve » tellement le défi qu'il suppose dépasse l'entendement ? N'est-ce pas constater la fin des illusions en Acadie ? S'il lui arrive de le penser, Thériault se refuse à déclarer forfait. Acadien de cœur et de tête, il préfère, de son lieu d'observation, l'Université d'Ottawa, entretenir l'espoir. À son avis, la crise que traverse l'État-nation sous l'effet de la mondialisation permet une « résurgence des identités a-étatiques de type culturel (locales, religieuses, linguistiques, ethniques, sexuelles) » (p. 288) au point tel que « le nationalitaire, c'est-à-dire l'indécision identitaire, est promis à un bel avenir » (p. 274). Alors, pourquoi abdiquer ?

Comme le retour au bercail fondateur s'annonce difficile, Thériault invite ses compatriotes à maintenir des liens avec le Québec français, voire à partager avec celui-ci « l'espace de la nation francophone d'Amérique [car il] y a entre ces entités une communauté de destin qui doit perdurer à toutes modifications de statut politique » (p. 300). Mieux, ces liens alimenteront l'émergence d'un « espace communicationnel qui donne forme à une société civile francophone » (p. 304). Sur cette base, il pense même que pourrait se « reconstituer » un espace francophone au Canada. À son avis, « sa réalisation éventuelle réside principalement dans la capacité qu'auront ces communautés à activer un mouvement social en ce sens » (p. 304). Sans ces liens, place sera faite à l'influence de l'américanité. L'Acadie s'y enlisera, peut-être lentement, mais sûrement. Quant aux autres francophonies à l'ouest du Québec, ce ne sera qu'une question de temps.

Définir ainsi l'avenir de l'Acadie et des francophonies à l'ouest du Québec, n'est-ce pas annoncer leur mort et, du même souffle, la refuser parce que cette mort nous emporterait avec elle ? Je ne saurais l'affirmer, mais cela me semble être le cas, tellement les espoirs de Thériault m'apparaissent démesurés alors que ses

appréhensions ont tout d'une lecture transparente de la dérive en cours. Aussi, suis-je enclin à saisir sa pensée comme un cri du cœur devant l'inévitable. Un cri profond, troublant, presque un cri de détresse. Dans ces lieux où s'agitent des minorités culturelles ou ethniques, de tels cris ne sont pas étrangers. Ils attirent constamment l'attention sur la nécessité d'assurer la survie, ce qu'a montré Salisbury (1985) en cherchant à cerner les conditions propices au maintien et à la reproduction des groupes ethniques minoritaires au sein d'un État-nation.

Le livre de Thériault nous plonge visiblement dans un tel univers. L'auteur met à nu la désarticulation des principaux éléments de cohésion en Acadie et dans les communautés francophones hors Québec. Aussi voit-il venir le naufrage à l'horizon. Décodant, dans la mouvance actuelle, un espace ouvert à l'affirmation d'identités a-étatiques, il estime que la dérive peut être contournée en dépit du fait que les communautés francophones hors Québec « ne possèdent pas une longue tradition politique et [...] ne peuvent aspirer à se doter d'un État » (p. 291). Elles auraient l'opportunité, selon Thériault, de se refaire à condition que soit mise en place une autre base organisationnelle. Son pivot central est la démocratie bien que l'auteur sache, pour l'avoir écrit à la page 140, que les principes propres à la démocratie vont à l'encontre de tout projet dont les assises sont culturellement définies. Par ailleurs, bien au fait que le maintien des frontières culturelles nécessite un pouvoir politique des plus étanches, il annonce la sortie du politique pour un temps afin d'y revenir plus tard. Enfin, conscient qu'une identité propre et solidement ancrée dans des valeurs préside à l'affirmation identitaire, il propose d'en constituer une nouvelle.

Plus je considère ce projet mis de l'avant par l'auteur, plus je me convaincs que les francophonies à l'ouest du Québec et celles de l'Acadie poursuivront leur dérive dans la voie de l'ethnisation plutôt que de réapparaître sur ces nouvelles fondations d'ici une, deux ou trois décennies. Dans le nouveau monde généré par la mondialisation, il me semble, à l'instar de Robin (1995), qu'aucun peuple et aucune nation n'échappent à la nécessité de s'y définir. Tout refus de s'inscrire comme membre à part entière de la communauté internationale leur fermera les portes de la reconnaissance nationale et les conduira, plus que jamais, à devenir des exclus de l'histoire, c'est-à-dire des groupes ethniques bénéficiant d'une certaine protection à condition qu'ils mettent de côté leurs revendications nationalistes et s'habillent des traits de l'ethnicité. Dès lors, pour des communautés qui ont tout de l'indécision, l'avenir ne saurait être plus radieux, même au Canada.

Dans ce pays, faut-il le rappeler, la dynamique propre au nouveau monde se déploie avec fébrilité. Elle est même nourrie, comme le reconnaît Thériault, par la politique canadienne du multiculturalisme. Il en découle une impossible écoute d'un quelconque discours nationalitaire. Selon Adam (1996), c'est précisément le discours des nationalismes ethniques d'hier que cette politique veut étouffer dans le but de faire éclore un patriotisme nouveau genre construit autour de la valorisation de la diversité culturelle et de l'affirmation d'un nouveau citoyen. En fait, s'il y a de l'espace pour fabriquer de l'ethnie sur mesure et à profusion, il ne saurait y avoir d'ouverture à la particularisation de la citoyenneté, ce qu'implique justement le plan Thériault.

Hors Québec, à l'est comme à l'ouest, le repli ethnique semble la seule issue s'il est toujours impensable et irréaliste de concevoir — comme certains l'ont fait malgré tout à l'occasion du Congrès acadien tenu à Moncton en 1994 — un territoire permettant d'asseoir un pays réel. Personnellement, je me suis toujours demandé pourquoi les intellectuels acadiens, dont Thériault, banalisent constamment cette idée et préfèrent inventer des chantiers qui ont tout de l'utopie. Seraient-ils enfermés dans une lecture culturelle du fait acadien, lecture dont les assises renvoient à un Canada qui n'existe plus ?

Claude Bariteau
Département d'anthropologie
Université Laval

Références

- ADAM, H., 1996, « Les politiques de l'identité. Nationalisme, patriotisme et multiculturalisme », *Anthropologie et Sociétés*, 19, 3 : 87-109.
- ROBIN, G., 1995, *Un monde sans maître*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- SALISBURY, R.F., 1985, *Affluence and Cultural Survival*. Actes du colloque tenu au printemps 1981. Washington, American Ethnological Society.

Jean BENOIST (dir.), *Soigner au pluriel. Essais sur le pluralisme médical*. Paris, Karthala, coll. Médecines du Monde, 1996, 520 p., fig., réf., tabl., index.

Au confluent des traditionnelles études anthropologiques des ethnomédecines abordées comme systèmes fermés de croyances et de pratiques et des analyses critiques de la biomédecine menées par une anthropologie médicale critique émerge depuis quelques années un regain d'intérêt pour la rencontre des médecines. « Soigner au pluriel » s'inscrit dans le cadre de cet intérêt pour le pluralisme médical. Sous la direction de Jean Benoist, les auteurs des 17 textes qui composent cet ouvrage s'intéressent à la dynamique par laquelle « le pluriel prend forme » dans des contextes socioculturels diversifiés, essentiellement des sociétés issues de métissages multiples et liées à la France postcoloniale (Guyane, Mali, Île Maurice, La Réunion, Tahiti, Burkina Faso, Sénégal). Le but, ici, est d'aller au-delà des simples descriptions de la pluralité des savoirs, des conduites, des thérapeutes ou des étiologies. L'enjeu est de mettre à jour les facteurs qui influent sur les itinéraires thérapeutiques de malades qui semblent s'accommoder facilement de l'usage simultané d'une pluralité de soins apparemment contradictoires et fondés sur des théories éthnomédicales incommensurables.

Un premier constat qui se dégage de ces ethnographies est que le pluralisme se présente sous la forme d'une multitude de « singularités » ; quelles qu'en soient les formes, ce pluralisme est la règle et non l'exception dans l'ensemble des sociétés